

**C.N.C.C.F.P.**  
**Monsieur le Chef du Service Juridique**  
**36 rue du Louvre**  
**75042 Paris Cedex**

Argenteuil le mercredi 27 novembre 2013

**Objet :** Questions relatives aux élections municipales 2014  
Ville d'Argenteuil – Val d'Oise – Région Ile de France

Monsieur le Chef du Service Juridique,

Depuis le début du mois d'octobre et jusqu'à ces derniers jours nous constatons une communication excessive de la Municipalité d'Argenteuil s'affichant à tous les coins de rue, là des affiches, là de coûteuses banderoles, là des panneaux municipaux, nous incitant à devenir : « *acteurs des prochaines élections de votre maire* ».

Cette communication s'effectue par une dépense excessive de l'argent de nos impôts, l'argent public, notre association Légitimes Dépenses, défendant le droit des contribuables Argenteuillais, ne peut rester inactive devant une telle ampleur perçue par notre association comme destinée à des fins partisans.

Les supports de cette communication municipale sont les suivants :

- Le site Internet de la ville d'Argenteuil (<http://www.argenteuil.fr/1385-elections-2014.htm>)
- Des banderoles ou calicots attachées aux protections piétons de tous les carrefours de la ville
- Aux kiosques d'informations municipaux
- Dans tous les panneaux d'affichage « JC Decaux »
- A tous les panneaux vitrés d'informations municipales
- L'hebdomadaire Municipal « l'Argenteuillais »
- Tracts recto-verso au format A5 distribués dans certaines boîtes aux lettres et placés dans les portes revues de toutes les salles municipales et dans la mairie.
- Une camionnette de la ville effectue du racolage d'électeurs non inscrits (<http://www.argenteuil.fr/Actualite/1401/PAGERETOUR/2/81-actualites.htm>)

Vous trouverez en annexe de cette lettre des photos d'exemples de tous ces affichages municipaux.

Parallèlement à cet excès de communication municipale, nous avons constaté une propagande politique s'afficher sur tous les panneaux associatifs de la ville, aux dépens de l'affichage associatif, reprenant le thème de la communication municipale, utilisant une identité visuelle analogue pour ne pas dire identique (*couleurs, police, présentation, photo*) et signée du logo du Parti Socialiste, lequel parti est celui de l'actuelle majorité municipale et de son Député Maire, M. Philippe Doucet.

Vous trouverez également en annexe de cette lettre des photos d'exemples de cet affichage politique.

Cette campagne municipale, payée avec les deniers des contribuables, n'est-elle pas démesurée à quelques mois des élections municipales, sachant qu'une telle campagne n'avait pas été financée pour les campagnes électorales des années précédentes : législatives, présidentielle, cantonales ? Est-elle légale vis-à-vis du financement des campagnes électorales, compte tenu de son amplitude démesurée ?

La campagne du Parti Socialiste reprenant le même thème, dans une présentation analogue et monopolisant les panneaux d'affichage associatif, est-elle légale vis-à-vis du financement des campagnes électorales, en regard d'une communication identique financée par la Municipalité ?

.../...

# LEGITIMES DEPENSES

Nous souhaiterions également attirer votre attention sur un autre point : la campagne municipale incite les citoyens à devenir : « *acteurs des prochaines élections de votre maire* ».

Non seulement, le Maire n'est pas élu au suffrage universel, contrairement à ce que laisse croire cette phrase, mais effectivement le terme judicieusement choisi de « *votre maire* » draine un message subliminal consistant à stimuler l'inconscient des électeurs à voter pour l'actuel maire.

Pourquoi pas si une telle campagne était financée par un parti politique et dûment déclarée dans les comptes de campagne de celui-ci.

Or, en ce qui concerne cette campagne municipale d'inscription sur les listes électorales, c'est bien l'argent public, celui de nos impôts qui la finance.

La formulation « *votre maire* » de cette campagne d'affichage financée par la municipalité d'Argenteuil vous paraît-elle légale vis-à-vis du financement des campagnes électorales ? Le coût de cette campagne municipale pourrait-elle être remboursée et ajoutée au compte de campagne de la liste conduite par M. Philippe Doucet ?

Un autre point : dans le cadre des campagnes électorales de nombreux partis politiques pratiquent le porte à porte, jusque là rien à dire. Or des témoins nous informent que le porte à porte pratiqué par l'équipe de militants du Maire sortant (Philippe Doucet – PS) a pour sujet « *l'inscription sur les listes électorales* » et « *la lutte contre l'abstention* », ce qui est fort louable, mais une fois encore se rapproche curieusement de la communication municipale. Qui plus est ce sont les adjoints au maire qui accompagnent les militants lesquels en profitent pour recueillir des informations scrupuleusement notées lors des entretiens en porte à porte,

Sur ce sujet un article paru sur le site Internet d'Europe1, le 11 novembre dernier ayant pour titre : « *Nation Builder, ce faiseur d'élections* » (<http://www.europe1.fr/MediaCenter/Emissions/Caroline-Roux/Videos/Nation-Builder-ce-faiseur-d-elections-1704099/>) nous apprend : « ... *l'idée c'est d'utiliser toutes les informations dont on dispose sur les électeurs potentiels pour cibler directement les messages qu'on leur adresse. Faire des mails de SMS des appels à mobilisation sur mesure...Et c'est le jour de vote que ce procédé déploie sa force de Frappe...par exemple si un quartier ne se mobilise pas...vous appuyez sur une touche et vous avez la liste de tous ceux qu'il faut relancer dans la dernière ligne droite... c'est une façon de professionnaliser ce qui se faisait avant avec les moyens du bord... c'est tellement efficace que depuis Marseille le téléphone de Benoît Thieulin, (un ancien de désir d'avenir) qui a mis en place le logiciel crépite...les candidats et les militants socialistes sont déjà en formation à Reims Argenteuil Bordeaux* ».

Dernière information : le site de la mairie d'Argenteuil nous informe : « *Pour permettre aux jeunes citoyens de s'inscrire sur les listes électorales, l'Espace mobile jeunesse parcourt la ville jusqu'au 31 décembre* » suivi d'un tableau indiquant pour chaque jour de la semaine les lieux et horaires du passage du véhicule municipal. (<http://www.argenteuil.fr/Actualite/1401/PAGERETOUR/2/81-actualites.htm>)

Pour notre association ceci est la preuve que toute cette campagne de communication payée par la municipalité sur le dos des contribuables est le fruit d'une manipulation savamment orchestrée et ayant des visées de propagandes partisans.

Tout en attirant votre attention sur ces faits, nous vous demandons instamment de bien vouloir en tenir compte lors du contrôle des comptes de campagne de la liste conduite par M. Philippe Doucet, actuel Député Maire d'Argenteuil et de bien vouloir répondre à nos inquiétudes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Chef du Service Juridique, en l'expression de nos sentiments distingués.

**Sylvain BERNAGOU**  
**Président de l'association Légitimes Dépenses**

*Une copie de cette lettre sera envoyée à M. le Sous-préfet du Val d'Oise et à la presse locale pour information.*

## ANNEXES



Calicots attachés aux protections de tous les carrefours



Calicot attaché aux grilles de la Mairie et à gauche publicité tournante JC Decaux



Kiosque d'informations municipales



Affichage dans tous les panneaux d'affichage administratif de la ville sans exception

Mairie - Citoyenneté - Restauration - Accessibilité

Connexion / Mon compte / Contact

## ARGENTEUIL

Bienvenue sur le site de la ville d'Argenteuil

La Mairie Ville citoyenne Cadre de vie / projets urbains Vivre ensemble Santé / Social Education / Enfance Culture et patrimoine

Economie / Emploi

Social - Ville citoyenne - Elections - Elections 2014

### ELECTIONS 2014

#### Soyez acteurs des prochaines élections

L'année 2014 sera une année électorale :

- Le 23 et 30 mars 2014 Election de votre Maire
- Le 25 mai 2014 Election de vos Députés européens

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. 2 méthodes sont à votre disposition :

**Inscription sur internet : sur le site [MonServicePublic.fr](http://MonServicePublic.fr)**

Vous allez pouvoir réaliser votre inscription en ligne. Les documents seront ensuite automatiquement transmis à la Mairie. Attention, pour réaliser une inscription en ligne il est indispensable de disposer des documents (voir ci-dessous) sous forme numérisée.

**A l'Hôtel de ville ou dans les Maisons de quartier.**

A l'Hôtel de ville : Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 (sauf jeudi, fermeture à 15h00) (dernier dépôt de pièces d'identité à 15h00) le samedi de 9h30 à 12h (dernier dépôt de pièces d'identité à 11h00)

Dans les Maisons de quartier : Consultez les horaires (6).

A lire aussi :

- Les conditions d'inscription sur les listes électorales
- Trouver son bureau de vote
- Ratications automatiques

Choisissez votre quartier

Page du site Internet de la ville

<http://www.argenteuil.fr/1385-elections-2014.htm>



Affichage sur tous les panneaux publicitaires JC Decaux de la ville, sans exception.



Affiches de propagande du Parti Socialiste



Collers du PS en action posant une affiche d'incitation à l'inscription sur les listes électorales

Actualités

### ELECTIONS 2014: INSCRIPTION MOBILE POUR LES JEUNES ÉLECTEURS

Partager



Pour permettre aux jeunes citoyens de s'inscrire sur les listes électorales, l'Espace mobile jeunesse parcourt la ville jusqu'au 31 décembre. Retrouvez les différents points de rendez-vous ci-dessous.

#### L'espace mobile jeunesse dans votre quartier

Pour faciliter vos déplacements, l'espace mobile jeunesse vous propose une sélection de sites... sur lesquels vous avez la possibilité de vous inscrire.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h 13h	Simply Market Val-d'Argent-Sud	Simply Market Val-d'Argent-Sud	Marché des Champoux Val-Notre-Dame	Marché des Champoux Val-Notre-Dame	Marché Hé- loïse Centre-Ville
13h30 16h	Joliot-Curie Orgemont - Voisenart	Joliot-Curie Orgemont - Voisenart	Géant / Côté Seine Centre-Ville	Géant / Côté Seine Centre-Ville	Champagne Gressat
16h30 18h	Gare Centre-Ville	Gare Centre-Ville	Gare Val-d'Argent- Nord	Gare Val-d'Argent- Nord	Place du Mar- ché Val-d'Argent- Nord

Retour

Page du site Internet de la ville

<http://www.argenteuil.fr/Actualite/1401/PAGERETOUR/2/81-actualites.htm>

Vous trouverez également en pièce jointe :

- 1 exemplaire du tract format A5
- 1 exemplaire du journal « l'Argenteuillais »